le poing et la rose

12, Cité Malesherbes, Paris-9e - Organe du Parti Socialiste.

N° 2 - Novembre 1972
Le Numéro 1 F

1er DECEMBRE 1972 : VASTE RASSEMBLEMENT DE L'UNION DE LA GAUCHE

Palais des Expositions - Porte de Versailles

François Mitterrand :

"L'UNION DE LA GAUCHE, LA VOILA...



... Un peuple en mouvement. Et pourtant, dans cette immense masse, aujourd'hui, chacun d'entre vous est une personne, homme, femme, elle même face à sa vie et qui, lorsqu'elle nous aura quittés ce soir, se retrouvera devant les problèmes de chaque jour."

(Suite page 4)

LA QUESTION DU MOIS :

le chômage et les jeunes

Dans le Programme du Parti Socialiste, il est précisé :

« Le gouvernement considérera comme un objectif primordial la résorption du chômage et du sous-emploi chronique, particulièrement pour les femmes et les jeunes.

Cet objectif sera atteint grâce à la nouvelle politique de restructuration et de développement de l'économie, aux investissements nouveaux qu'elle entraînera, à la réduction de la durée du travail, au développement de la formation, à l'augmentation des salaires.

La généralisation du perfectionnement professionnel et du recyclage facilitera le plein emploi. »

Mais, sous le régime actuel, le chômage sévit lourdement et il atteint en particulier les jeunes.

C'est la question que nous vous proposons d'étudier ce mois-ci.

LES JEUNES ET LE CHOMAGE

A l'heure où la France compte 500 000 chômeurs, 200 000 ont moins de 25 ans. On y trouve des jeunes qui cherchent leur premier emploi et d'autres qui en désirent un autre. Nous le savons, beaucoup ne sont pas satisfaits par leur début professionnel.

L'absence de qualification, le besoin d'argent, l'obstacle du service militaire, et surtout la carence de l'Education nationale constituent les causes immédiates et principales du sous-emploi des jeunes dans la France capitaliste.

I. — CHOMEURS A 20 ANS POURQUOI ?

Cinq catégories de jeunes chômeurs peuvent être distinguées. La première est celle des adolescents, victimes prioritaires des licenciements collectifs. Premiers à être débauchés dans les entreprises à cause du montant limité de leurs indemnités de licenciement.

La deuxième catégorie est celle des jeunes n'ayant aucune formation. 70 % n'ont aucun diplôme, moins de 20 % possèdent un C.A.P., 0,6 % possèdent un B.S.T. ou B.T.S., face à cette situation, il est donc peu étonnant que les besoins de l'individu ne soient guère satisfaits, d'où les difficultés de la recherche du premier emploi.

Troisième type de jeunes chômeurs : ceux qui ont suivi avec difficulté des étu des secondaires ; ils ont pour la plupart le B.E.P.C., mais ne possèdent aucune formation technique. Ainsi J. C..., roubaisienne de 21 ans, a obtenu le B.E.P.C., à 18 ans ; à la sortie de l'école elle ne trouvait rien ; finalement elle a accepté un poste de dactylo dans une petite entreprise, licenciée, elle s'est inscrite au bureau de la main-d'œuvre, aucune offre ne lui a été proposée, elle a répondu à des dizaines d'annonces sans résultat.

Quatrième catégorie : ceux qui ont reçu une formation technique et qui possèdent souvent le B.E.P.C. Malgré leur qualification ils demeurent longtemps sans travail.

La cinquième catégorie : ceux qui se heurtent malgré leur qualification, à l'obstacle du service militaire. G. M..., 19 ans, est en chômage depuis 10 mois et pourtant il possède un B.E.P.C. et un C.A.P. d'aide-comptable. Après six mois de travail, il a été licencié. Depuis, toutes ses démarches ont été vaines. Les entreprises lui disent : « Vous n'avez pas fait votre service militaire. »

II. — JEUNES FILLES : LES PRIVILEGIEES DU SANS-EMPLOI

Sur ce problème général du chômage des jeunes, se greffent des problèmes particuliers. Service militaire pour les garçons, manque de formation pour les filles, qui sont les plus sensibles au chômage.

En effet, les filles souffrent encore plus que les garçons du manque de formation. Il existe une discrimination : par exemple des catégories techniques qui ne sont pas ouvertes aux filles et des qualifications qu'elle n'atteignent pas. Ceci les conduit vers les branches de l'économie dites féminines où la stabililté de l'emploi est particulièrement précaire comme dans les industries textiles ou les emplois de bureau.

Les perspectives d'emploi offertes aux jeunes filles sont très pessimistes : 95,7 % des femmes qui travaillent sont ouvrières, vendeuses, employées de bureau, petits cadres. Pour un travail équivalent les hommes gagnent 23,3 % en moyenne de plus que les femmes, chez les employés, 25 % chez les cadres moyens, 33 % chez les ouvriers, 35 % chez les cadres supérieurs.

Ainsi les jeunes filles sont les victimes d'une exploitation éhontée. Les jeunes femmes souffrent du handicap de la maternité réputée préjudiciable pour la bonne marche de l'entreprise, sans que les entreprises fassent un effort en matière de crèches par exemple. Le patronat préfère les conceptions traditionnelles de la femme au foyer, qui se traduit par le maintien des femmes dans des emplois subalternes.

Ce problème du chômage des jeunes filles s'insère dans le problème du sous-emploi féminin. Leur problème est un peu particulier, en effet, elles sont rarement inscrites à un bureau de main-d'œuvre, mais beaucoup d'entre elles, travailleraient si elles en avaient l'occasion. Le fait de rester à la maison n'est pas toujours un acte volontaire, mais résulte de l'impossibilité de trouver un travail extérieur dans de bonnes conditions (horaires, crèches...).

Aux problèmes du manque de formation, d'orientation réelle, s'ajoutent ceux de l'inadaptation de l'enseignement, élément de chômage et facteur d'instabilité. Une enquête de l'I.N.S.E.E. de 1968 faisait apparaître que pour un même emploi on demande souvent un diplôme plus élevé qu'en 1962. Ainsi un C.A.P. permet à 60 ouvriers d'être ouvriers qualifiés en 1968 contre 69 sur 100 en 1962. Avec le Bac. le jeune a moins de chances en 1968 d'être un cadre moyen qu'en 1962. 340 000 étudiants font des études littéraires ou juridiques aux débouchés précaires, alors que les I.U.T. n'ont que 17 200 étudiants pour 43 000 places. Les ressources en techniciens et ingénieurs sont quatre fois inférieures aux besoins.

Une constatation s'impose, un chômeur sur trois est âgé de moins de 25 ans, c'est trop. Dans la masse des chômeurs, la proportion des jeunes est de plus en plus importante. Phénomène grave : en un an cette proportion est passée de 24 à 30 % dans le Languedoc-Roussillon, de 20 % à 30 % dans le Rhône. Elle atteint 44,8 % dans le Pas-de-Calais.

LES CAUSES DU CHOMAGE

Il ne s'agit pas en effet seulement de constater, de mesurer le chômage sous ses différents aspects, mais aussi d'en connaître et d'en comprendre les causes.

Il est intéressant de voir que le problème du chômage n'est pas spécifique aux jeunes, mais plutôt un problème beaucoup plus général de l'emploi dans une société de type capitaliste. Les jeunes sont particulièrement touchés parce qu'ils font partie des catégories les plus vulnérables dans cette société avec les travailleurs immigrés, les femmes et les travailleurs âgés. Sous le problème de la formation et de l'accès des jeunes à l'emploi se cachent les causes réelles du chômage. Ce sont d'ailleurs celles qui sont à tort ou à raison invoquées pour expliquer souvent de manière exclusive les déséquilibres du marché de l'emploi : afflux de nombreux jeunes sur le marché du travail, la formation inadaptée... Personne ne nie ces phénomènes. Mais toutes ces causes même combinées n'expliquent pas cependant pourquoi le chômage se maintient en permanence.

III. — LE CHOMAGE UTILE ?

En régime capitaliste, le drame du chômage pour les travailleurs est utile aux capitalistes, en devenant d'une part un moyen de pression pour éviter et limiter la hausse des salaires, c'est ce qu'on appelle un volant de main-d'œuvre. Les jeunes forment une partie importante de cette « armée de réserve » du régime capitaliste.

Mais aujourd'hui, cette réserve industrielle ne revêt pas que la forme du chômage ; de nouvelles formes tendent à la compléter, à la remplacer tout en remplissant les mêmes fonctions. Ces nouvelles formes touchent particulièrement les jeunes : déqualification, sous-emploi, travail à temps partiel...

Lorsqu'une crise économique commence à se produire ou lors d'un ralentissement de l'activité économique, les patrons diminuent tout d'abord leur recrutement en essayant de garder leur personnel, de sorte que les jeunes ne sont plus embauchés. Si la crise persiste on licencie alors les travailleurs sans formation professionnelle et en particulier les jeunes.

IV. — LE CHOMAGE FOSSOYEUR DU SYSTEME ?

Le chômage ne peut dépasser certaines limites sans mettre en danger le système.



S'il est nécessaire au système capitaliste, trop de chômage conduit à une diminution trop importante de la consommation, situation qui aboutit à des crises de récession. C'est pourquoi *le capitalisme a appelé les Etats à jouer un rôle régulateur* pour maintenir un volant de chômage suffisant pour répondre aux à-coups de la conjoncture sans mettre en danger le système économique. A défaut de pouvoir supprimer les crises, ils tentent de les atténuer par divers moyens. Ainsi pour compenser une baisse sensible du pouvoir d'achat global, ils instituent l'allocation de chômage. La formation n'est plus adaptée aux besoins de l'économie, on essaie d'en réformer l'organisation et les buts. L'action de l'Etat est donc largement motivée par des considérations d'ordre économique, mais aussi sociales et politiques, car les travailleurs organisés syndicalement et politiquement agissent et leur intervention accentue les difficultés et les contradictions de l'économie capitaliste.

Pour les Socialistes : un problème prioritaire ;

« La Société capitaliste, dite de consommation, flatte volontiers la Jeunesse en qui elle voit avant tout une clientèle.

Nous Socialistes, voyons en elle le potentiel de la nation et l'un des secteurs les plus vulnérables à l'injustice du Régime. »

QUESTIONS A DISCUTER :

1) Confronter l'argumentation du gouvernement et celle du Programme socialiste et du Programme commun sur le chômage.

2) Rechercher, dans votre région ou dans votre ville, la nature et les formes que revêt le chômage ainsi que les secteurs atteints.

3) Existe-t-il un lien entre le niveau de chômage et la progression des salaires ? Si oui lequel ?

La solution au chômage actuel réside par la mise en place immédiate des solutions suivantes :

Dans l'immédiat, les indemnités de chômage seront revalorisées et leur attribution élargie (jeunes à la recherche d'un premier emploi, femmes reprenant leur activité et dont l'emploi aurait été supprimé pendant le congé légal d'un an après la naissance d'un enfant). Elles ne pourront être inférieures au salaire minimum interprofessionnel garanti. La nouvelle législation sociales abolira le droit discrétionnaire de licenciement, toute décision correspondante devant être soumise au comité d'entreprise avec possibilité de recours suspensif devant les juridictions du travail. L'Etat s'assurera que tout licenciement soit accompagné de mesures de reclassement préalable assurant une équivalence de classification.

L'Agence Nationale de l'Emploi verra son rôle et ses moyens réorientés et amplifiés. Elle sera partie prenante de la politique de formation permanente et de recyclage. Elle aura la responsabilité et le contrôle exclusif du placement des salariés à la recherche d'un emploi, y compris des cadres. L'activité des entreprises de travail temporaire sera prise en charge par l'Agence Nationale de l'Emploi.

Le plan prévoira le nombre de travailleurs immigrés accueillis chaque année afin de définir les mesures économiques et sociales à prendre. Les travailleurs immigrés bénéficieront des mêmes droits que les travailleurs français. La loi garantira leurs droits politiques, sociaux et syndicaux.

Pierre JOXE
Secrétaire National

LA VIE DU PARTI

un plan d'action

LE Comité Directeur du Parti réuni le samedi 14 octobre, sous la présidence d'Albert Gazier, a longuement débattu du Plan d'action du Parti pour la campagne politique des prochains mois. Une vingtaine d'orateurs sont intervenus dans la discussion qui a été ouverte par un rapport de Gérard Jacquet et conclue par un exposé de François Mitterrand.

Au terme de ces travaux, le Comité Directeur a adopté la résolution suivante :

1°) Le Comité Directeur décide d'engager l'ensemble du Parti socialiste dans une vaste campagne afin de présenter le Programme commun à l'opinion publique.

200 meetings seront tenus avant la fin de l'année dont les principaux en présence du Premier secrétaire et des dirigeants nationaux du Parti.

Mandat a été donné au Bureau exécutif pour prendre toutes initiatives (réunions, colloques, rencontres, conférences de presse, etc.) à cette fin.

Le Parti socialiste se battra sur le Programme commun éclairé par les propositions du Programme socialiste pour faire triompher l'union de la gauche aux élections législatives sur la base de propositions claires, précises et constructives.

2°) Dans le même moment, le Parti socialiste préconise la constitution d'un Comité de liaison des organisations signataires du Programme commun au sein duquel seront débattues et préparées, après consultation des instances dirigeantes de ces organisations, les ripostes et actions concrètes qui paraîtront nécessaires afin d'affirmer la présence des forces de la gauche dans les combats politiques actuels.

C'est ainsi que pourraient être mises au point des propositions de lois communes au niveau des groupes parlementaires, en application des dispositions prévues par le programme de gouvernement, de même que seront poursuivies les campagnes pour la Paix au Vietnam, pour le respect des droits souverains du peuple chilien, pour la défense des collectivités locales, etc. et engagées des campagnes pour la défense des intérêts légitimes des travailleurs.

Le Parti socialiste propose également à ses partenaires l'organisation d'une manifestation commune au niveau national dont les modalités restent à établir, en vue d'exposer les perspectives du Programme commun.

3°) Le Parti socialiste estime que les candidats communistes et les candidats de l'Union de la Gauche Socialiste et Démocrate se présentant concurremment au premeir tour de scrutin et le Programme commun préservant, comme il se devait, le caractère fondamental du socialisme incarné par le Parti socialiste, il ne convient pas de mener une campagne commune ni d'organiser des meetings communs qui risqueraient de créer la confusion quant à la personnalité propre de chacune des organisations.

⁂

Le Comité Directeur a décidé d'autre part de retirer l'investiture du Parti socialiste à Max Lejeune dans la circonscription d'Abbeville (Somme) à la suite de son refus de signer l'engagement qui découle de la signature du Programme commun. Le Comité Directeur a décidé qu'un candidat du Parti socialiste serait présenté dans cette circonscription.

les femmes votent aussi...

LE GOUVERNEMENT SE PREOCCUPE DES SALAIRES FEMININS

LE Gouvernement au Pouvoir depuis quatorze ans vient de déposer un intéressant Projet de Loi : La Loi sur l'Egalité des salaires. Qui oserait penser qu'il s'agit d'une manœuvre électoraliste, destinée à faire illusion, à donner aux femmes l'impression que satisfaction leur est accordée ? Par bonheur, elle assure dans le même temps au patronat, que rien ne sera changé.

Avant que M. Neuwirth ne se préoccupe de la contraception l'opposition de Gauche déposait depuis 12 ans des propositions de Loi ; elles ne sont jamais venues en discussion. Avant cela encore, F.G.D.S. et P.C. n'avaient pas eu plus de succès avec leurs propres projets. Mais les élections approchent.

UNE LOI-ALIBI

Pour comprendre l'intérêt réel que le Gouvernement accorde à la condition féminine, il suffit de connaître, de la bouche de Mme Troisier (U.D.R. et Rapporteur de la Loi) les raisons pour lesquelles la France a demandé que l'Art. 119 sur l'égalité de rémunération, fondée sur le sexe, soit ajouté au Traité de Rome : « Considérant qu'elle avait, dans ce domaine, une avance sur ses futurs partenaires, la France voulait éviter ainsi une concurrence économique déloyale. » Il ne s'agissait pas plus hier qu'aujourd'hui, d'un souci de justice.

En outre, la loi qu'on nous présente comporte de telles lacunes que son application sera totalement illusoire.

Mme Troisier, au commencement des débats à l'Assemblée nationale, indique qu'elle attend du ministre qu'il lui donne des précisions et des apaisements sur « la notion de valeur égale du travail et la nature des sanctions encourues par les employeurs ».

Elle sera servie.

Rien, dans la loi, n'apporte d'éclaircissements sur le premier point, ni d'indications sur le second.

Aux termes de l'Article 1er de la loi, « tout employeur est tenu d'assurer, pour un même travail ou pour un travail de valeur égale l'égalité de rémunération entre les hommes et les femmes ».

Si cette « valeur égale » n'est pas définie, comment peut-on exiger une égalité de rémunération ? Et sur quelles bases sanctionner les contrevenants ?

Les amendements proposés par le Parti Socialiste qui rendaient cette évaluation possible ont tous été repoussés, notamment cette reprise de la proposition de Loi Mitterrand de 1967 (Art. 5).

« Il sera institué, dans chaque branche professionnelle, une commission tripartite composée de représentants du Gouvernement, des employeurs et des travailleurs de la branche, qui sera chargée de procéder à l'évaluation des postes de travail par une analyse objective des tâches que comporte chaque poste. Ces commissions auront pour mission :

a) d'assister les négociateurs de conventions ou accords collectifs en vue d'établir l'échelle des catégories professionnelles et les taux de rémunérations y correspondant ;

b) de procéder éventuellement à des expertises en cas de contestations survenant en matière d'appréciation de la valeur du travail et du salaire le rémunérant. »

Le Conseil Economique et Social avait mis l'accent sur ce point qu'il jugeait capital.

Le Gouvernement n'en a tenu aucun compte.

Les raisons avancées par le Ministre pour repousser nos amendements sont convaincantes : « Mieux vaut simplifier... » « Ces amendements alourdiraient le texte. » !

C'est aussi, sans doute, pour le rendre plus léger que la Loi ne mentionne ni recours, ni sanctions.

Michel Rocard (P.S.U.) faisant allusion à des peines correctionnelles en cas de non-application de la loi se fait vertement remettre à sa place par M. Rolland (U.D.R.) « Avec la sévérité d'un Saint-Just, vous voulez, pour un simple oubli *« les » (les employeurs) envoyer en prison !*

La loi demeurera donc dans la plupart des cas, lettre morte, et Mme Troisier reconnaît que tel sera son lot si les employeurs ne souhaitent pas l'appliquer loyalement.

« C'est donc à cette loyauté, comme aux sentiments des responsabilités qu'ils doivent assumer dans la promotion de la femme au travail que je fais appel. »

Nous voilà rassurés :

Par générosité naturelle, les employeurs vont, de gaieté de cœur, diminuer leurs profits en alignant les salaires féminins sur les salaires masculins.

Nous ne nous étonnons plus que cette loi n'ait pas troublé leur quiétude.

M.-T. EYQUEM.
Membre du Comité Directeur



AVORTEMENT ET CONTRACEPTION

L'action engagée depuis plusieurs mois par des mouvements féminins, les remous d'une affaire récente... L'avortement serait-il chose nouvelle ?

Depuis des décennies, les femmes se font avorter, dans des conditions indescriptibles de cruauté et le temps n'est pas totalement révolu, où « pour les punir », on les opérait dans les hôpitaux de l'Assistance Publique sans anesthésie. Des milliers de femmes y ont laissé leur vie, et plusieurs milliers meurent encore aujourd'hui chaque année parce que les législateurs inconscients se transforment involontairement en bourreaux.

La loi au nom de laquelle on accuse et l'on juge, au nom de laquelle les magistrats eux-mêmes n'osent plus condamner est inique. Elle date d'un demi-siècle !...

● Soyez riches

Les raisons qui conduisent un couple, une femme à refuser une naissance sont diverses, et devraient en principe ne concerner qu'eux-mêmes.

Soulignons au passage qu'elles sont le plus souvent économiques, et liées à une injustice sociale qui va du logement insalubre (ou pas de logement du tout) aux salaires insuffisants, à l'inégalité des chances éclatante dès l'âge scolaire, à l'insuffisance de crèches, etc. Etes-vous fortunés : Vous pouvez élever autant d'enfants qu'il vous convient. Ne voulez-vous plus de naissances : vous pouvez avorter pour un prix bien connu : 4 000 F à Paris (thérapeutique garantie) ; 2 000 F dans un pays voisin et moins féodal (voyage en plus). De 2 à 4 fois le salaire mensuel de nombreux travailleurs. Soyez donc fortunée, vous aurez pour vous la vertu et le Droit.

● Une hypocrisie concertée

Oui l'avortement est un échec : Oui, il est de toutes façons traumatisant, voire dangereux. Mais il n'est un délit que chez les petites gens. Mais il n'est que le résultat d'une hypocrisie monstrueuse qui interdit toute éducation sexuelle et tout développement de la contraception.

Aussi bien dans le régime que nous subissons ne s'agit-il pas de former des hommes et des femmes responsables, mais de dociles robots, bons serviteurs et bons consommateurs.

● Changer votre vie

Offrir à chacun l'épanouissement de sa personnalité, jusque et y compris bien entendu, dans la maîtrise de sa vie sexuelle, est un objectif Socialiste. Le Parti Socialiste veut changer la vie des citoyens. Il veut aussi changer cette part écrasante et inique de la **vie des Femmes.**

Dr. Cécile GOLDET.

nous sommes porteurs d'une espérance

Vous êtes venus parce que, Socialistes, Radicaux, Communistes, ou rien du tout, vous vouliez être, ce soir, avec nous pour célébrer la fête d'un peuple en marche... De Paris, des faubourgs, des villes d'alentour, un peu de la province, d'où venez-vous ? Sans doute de votre ville entassée, de votre logement H.L.M. — quand il y en a, et encore ils sont chers...

D'où venez-vous, Amis, Camarades... j'ai dit « socialistes », oui je parle en leur nom, j'ai dit « communistes », ils sont là, j'ai dit « radicaux », j'ai dit « rien du tout » : oui, il y a des millions et des millions de Français qui n'ont pas la carte d'un parti en poche, qui n'ont pas fréquenté de partis politiques, qui ne savent même pas comment on y adhère, qui n'ont peut-être pas envie d'y venir mais **qui voteront avec nous parce que s'il faut choisir entre la droite, le pouvoir de l'argent, le pouvoir du malheur, et l'espérance d'un peuple : leur choix est fait.**

Et puis, il y a partout, même parmi nos adversaires, des hommes de cœur et de raison.

Lorsque j'entends ce professeur de médecine, catholique pratiquant, avoir le courage de témoigner en justice pour dire qu'une petite fille est malheureuse, écrasée par la vie et la société, moi je sais bien que la liberté de la personne humaine, elle est à gauche, et je pense que la démarche difficile qui nous a conduits jusqu'ici prend tout son sens et qu'à travers les semaines et les mois qui viennent, février ou mars, peu importe, ce qui nous démarque, les uns et les autres, on verra bien où se trouve notre peuple !

J'ai dit : d'où venez-vous ?

Amis, Camarades, qui êtes-vous ?

D'abord, de la classe ouvrière, la première contrainte par la dureté des conditions de vie, de prendre conscience de son malheur et de sa force ; celle de toujours, celle dont les enfants, à l'âge de 5 ans, étaient attachés à la machine 14 heures par jour jusqu'en 1841, celle dont les femmes n'avaient aucun droit jusqu'en 1874, celle qui n'avait pas d'écoles jusqu'en 1881, celle qui n'avait pas de congés payés, pas de 40 heures, pas de conventions collectives, rien, rien du tout jusqu'en 1936, premier rassemblement des forces populaires ! **Dans cette marche vers la justice. Le Programme Commun de la Gauche est la prochaine étape.**

Nous sommes porteurs d'une espérance, nous sommes porteurs d'une vérité. d'abord à ceux qui n'en ont pas voulu. Ce n'est pas la loi de la vengeance, ni la loi du talion. Nous ne ferons pas payer cher le malheur de tant de siècles. Mais pour ce qui concerne l'argent, l'argent, toujours l'argent, eh bien oui, il faut que ce monde change.

Camarades, Amis, que voulez-vous ? Que voulons-nous ?

Responsable du Parti Socialiste, je vous dis d'abord : **l'Union,** ensuite **l'Union sur un Programme Commun** enfin de Gouvernement ; parce qu'après tout il ne faudrait pas l'oublier, on peut avoir des distractions, cela arrive, **nous sommes ici pour gagner les élections, nous sommes ici pour gouverner, nous sommes ici pour l'emporter, nous sommes ici pour gagner, pas pour nous car nous passerons, mais pour le peuple qui demeure.**

un programme commun pour changer la vie

Changer la vie. Vous savez, ce sont des mots qui portent un poids de gravité : changer la vie. On se lève le matin, on se couche après le travail, si on est marié ou si on ne l'est pas, il y a les enfants, les responsabilités familiales, il y a les heures où on a l'âme en peine, il y a la responsabilité de chaque jour, le travailleur dans l'entreprise, le citoyen... le Français dans son pays, l'homme dans le monde, et cela commence par des choses très humbles, très simples, très petites depuis le matin où l'on part au travail...

Il faut que nous répondions tous ensemble à l'immense question qui nous est posée : changer la vie.

Eh bien, nous, nous pensons qu'on ne la changera pas en dépit du programme commun, en dépit de notre union, en dépit de notre volonté si chacun d'entre nous, à lui tout seul, n'est pas d'abord



responsable de lui-même et se veut responsable des autres.

Le travailleur dans l'entreprise, le citoyen... **chacun est responsable et s'il ne l'est pas, il doit le devenir, mais il ne le deviendra que si, d'abord, lui-même le veut. Pour nous, Amis, Camarades, c'est la voie du socialisme.**

Comprenez-vous ce que cela veut dire : vivre autrement, changer ce pays ? Cela veut dire aussi réformer les structures de la culture et du langage, cela veut dire communiquer entre nous, cela veut dire avoir des mots que chacun comprendra, cela veut dire s'aimer un peu plus, cela veut dire que nous formons un tout, **cela veut dire que nous aurons un programme commun pour la communauté d'un peuple. Vivre autrement c'est d'abord aimer vivre.**

Le temps entre la naissance et la mort est court.

Amis, Camarades, vivre autrement, c'est conquérir le droit de vivre, c'est conquérir le temps de vivre, c'est savoir utiliser son temps : celui du travail, celui du loisir.

C'est, comme l'a fait, il y a déjà bien longtemps, Léo Lagrange, député socialiste, le premier Ministre des loisirs dans le monde, Ministre de Léon Blum, faire que chacun d'entre vous soit en mesure de rechercher en lui les solutions de son propre problème **dans une société organisée, et organisée librement par un socialisme qui domine les problèmes de l'économie et qui prépare les nécessaires révolutions culturelles.**

Voilà le sens même de notre action et, au-delà de cette salle, au-delà de cette ville, au-delà de ce pays et de ce monde industriel dont nous sommes les agents, les producteurs et, bien souvent, les victimes, il y a des milliards, des milliards d'êtres humains, qui seront des milliards et des milliards et des milliards dans vingt ans, dans cinquante ans... Il y a des petits enfants, chez vous, dans vos foyers, qui verront un monde où dix milliards d'êtres humains, si tout continue ainsi, crèveront de faim, de froid, de chaleur, de malheur, tandis que quelques nations puissantes dormiront sur leurs coffres-forts.

Il y aura éternellement des riches et des pauvres, sauf si l'union de la gauche gagne le gouvernement de la France qui, à travers le monde, marchera comme en 89 et en 48...

Camarades, nous voici retrouvés !

Amis et camarades, à bientôt. Rendez-vous pour la grande bataille, rendez-vous pour les élections, rendez-vous pour le gouvernement !

Union, Victoire, comment résumer ? **Vive le Programme commun de Gauche pour que vive le peuple de France.**



nous sommes ici pour gagner les élections...

IL FAUT CHANGER LA VIE, mais c'est tous ensemble, tous réunis, que nous réaliserons cet idéal. Nous avons choisi la voie du socialisme pour vivre autrement, pour réformer les structures, la voie du socialisme qui dominera les problèmes de l'économie.

Nous n'avons pas besoin des monopoles, nous n'avons pas besoin des maîtres de l'argent... L'argent... les nouveaux seigneurs, les maîtres de l'armement, les maîtres de l'ordinateur, les maîtres des produits pharmaceutiques, les maîtres de l'électricité, des télécommunications, les maîtres de l'information, les maîtres des ondes hertziennes qui nous portent l'image et la musique... tout cela vous est arraché, tout cela appartient à quelques-uns qui ne sont pas ici ce soir (à moins qu'ils ne cherchent à savoir ce que nous ferons d'eux !)

La gauche au pouvoir garantit les libertés et d'abord à ses adversaires. Elle garantit les droits de la justice, et

Directeur de la publication : Pierre Mauroy.